

# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

Niveau III

Site: http://www.emploi.gouv.fr

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

## Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

### 1. Références de la spécialité

Niveau: III

Code(s) NSF: 232 p - Bâtiment: construction et couverture-

Code(s) Rome: F1106, F1108, F1201

Formacode:

**Date de l'arrêté : 13/08/2014** 

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 26/08/2014

Date d'effet de l'arrêté: 26/08/2014

### 2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

- > Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :
- a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

A partir d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment existant (petit bâtiment de type pavillonnaire pour des particuliers) comportant les éléments commerciaux et techniques, en TCE, le candidat devra :

- identifier les causes de déperdition énergétique du bâtiment
- étudier les techniques de réduction de la consommation d'énergie du bâtiment
- estimer les travaux de rénovation énergétique du bâtiment à réaliser et le bénéfice client
- indiquer les aides financières et fiscales liées aux travaux d'amélioration énergétique du bâtiment
- rédiger la notice descriptive du projet de rénovation énergétique de bâtiment
- analyser et exploiter le dossier technique en vue de la mise en œuvre de la rénovation énergétique du bâtiment
- préparer et organiser le chantier à faibles nuisances pour la rénovation énergétique du bâtiment
- suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique du bâtiment en tous corps d'état

### b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	3/26

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Le candidat joindra en Annexe à son DSPP le dossier d'une opération de rénovation énergétique de bâtiment sur lequel il aura travaillé. Le jury le questionnera sur la réalisation des travaux conduits par le chargé d'affaires en rénovation énergétique bâtiment pour évaluer sa compétence à :

- Proposer et conseiller des solutions pour la rénovation énergétique d'un bâtiment (en argumentant et justifiant les propositions techniques du projet présenté),
- c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE).
- d) <u>D'un entretien final</u> avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.
- Pour l'accès au titre professionnel des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	4/26

## 3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

## 3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel CAREB

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP	Proposer et conseiller des solutions pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.	00 h 15 mn	A partir de l'Annexe obligatoire au DSPP, le jury échange avec le candidat et évalue la compétence "Proposer et conseiller des solutions pour la rénovation énergétique d'un bâtiment".
Epreuve de synthèse : - Mise en situation	Identifier les causes de déperdition énergétique d'un bâtiment.  Examiner et optimiser les techniques d'amélioration énergétique d'un bâtiment.  Estimer les travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment et le bénéfice client.	07 h 00 mn	Dont 0h15 de soutenance orale de la mise en situation professionnelle.  La mise en situation se déroule dans une salle de type
professionnelle ou présentation différée d'un projet	Conseiller sur les aides financières et fiscales liées aux travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment.  Rédiger la notice descriptive d'un projet de rénovation énergétique de bâtiment.  Analyser et exploiter le dossier technique en vue de la mise en œuvre de la rénovation énergétique d'un bâtiment.  Préparer et organiser un chantier à faibles nuisances pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.  Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment en tous corps d'état.		« salle de cours » avec des tables séparées.
- Questionnaire professionnel			Sans objet.
- Entretien technique			Sans objet.
Entretien final		00 h 15 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP Les objectifs et le contenu de l'entretien final porteront pour l'essentiel sur :  1. la vision globale du métier de CAREB 2. les aptitudes requises pour occuper l'emploi de CAREB
	Par candidat, durée de l'épreuve	07 h 30 mn, d	dont 00 h 45 mn devant le jury,

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	5/26

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Sans objet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	6/26

## 3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionne	elles du titre et les critères d'évaluation	Session Titi	e Professionnel	- Moda	ılités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	ynthèse		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	1	
Etudier un projet de rénovation énergétique d'un bâtir		_	_			
Identifier les causes de déperdition énergétique d'un bâtiment.	Les pathologies des ouvrages de bâtiment sont décelées, Les points faibles du bâtiment sont clairement identifiés, Les appareils de détection thermographique sont utilisés à bon escient et les mesures sont fiables, Les problèmes énergétiques sont tous identifiés, Le diagnostic est exhaustif, Le croquis du bâtiment est fidèle à la réalité.		⊠			
Examiner et optimiser les techniques d'amélioration énergétique d'un bâtiment.	Les mesures environnementales voulues par le maître d'ouvrage sont prises en considération, Les idées principales et les options retenues par l'équipe de conception sont respectées, Les problèmes énergétiques sont tous identifiés, Les dossiers sont complets (plans, notices descriptives, etc.), La check-list pour planifier une étude technique est établie, Le croquis du bâtiment est fidèle à la réalité, La législation applicable dans le domaine concerné est respectée, L'étude est en adéquation avec les problèmes posés, La proposition de travaux respecte les besoins du client et l'usage qu'il compte faire du bâtiment, Les solutions d'énergies renouvelables étudiées sont adaptées au projet, L'objectif de performance énergétique est atteint dans le respect du cadre fixé, Les incidences des solutions proposées sont maîtrisées.					

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	7/26

Les compétences professionr	nelles du titre et les critères d'évaluation	Session Titi	re Professionnel	- Moda	ılités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	ynthèse		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse  Ou  Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Estimer les travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment et le bénéfice client.	Les objectifs voulus par le maître d'ouvrage sont compris, Les cotations des plans sont vérifiées, Les termes utilisés et les calculs éventuels sont exacts, La quantification des postes du devis est exhaustive, La présentation de métré respecte les règles de la profession : codification et hiérarchisation, Les résultats sont cohérents et exacts : écart admissible avec le résultat théorique (en pourcentage par rapport aux quantités exactes et aux usages de la profession), Les déperditions thermiques sont quantifiées, Le prix retenu est en adéquation avec l'ouvrage, Le déboursé sec d'une unité d'ouvrage à partir d'un mode opératoire est exact, Le temps d'amortissement des travaux prescrits est calculé, La faisabilité financière est assurée, Les critères de performances financières de plusieurs variantes de rénovation énergétique d'un bâtiment sont valorisés, L'information sur les démarches financières est complète.					

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	8/26

Les compétences professionne	elles du titre et les critères d'évaluation	Session Tit	re Professionnel	- Moda	alités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	ynthèse		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Conseiller le client sur un projet de rénovation énerge	etique d'un bâtiment					
Proposer et conseiller des solutions pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.	Les solutions techniques par rapport aux cibles de la démarche HQE sont pertinentes, Les critères de performances financières de deux variantes de modes opératoires d'un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment sont valorisés, Le niveau des connaissances techniques est concordant avec la posture de conseil, Les choix tiennent compte des critères liés au développement durable, respectent la réglementation et prennent en considération les contraintes du marché et les difficultés techniques, L'argumentaire du choix de mesures retenues est pertinent, clair et dans un langage technique approprié, Les données sont explicites et facilement exploitables, Les entretiens et les réunions de travail dans les relations commerciales sont bien conduits, La note descriptive des travaux de rénovation est rédigée avec la forme appropriée, Les esquisses graphiques représentant les solutions envisageables sont réalisées, Les pièces produites sont faciles à exploiter, L'exigence du client est respectée.	⊠				
Conseiller sur les aides financières et fiscales liées aux travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment.	Les critères de performances financières de plusieurs variantes de rénovation énergétique d'un bâtiment sont valorisés, Le label visé par l'opération de rénovation énergétique est efficient, Les subventions et les prêts bancaires prévus dans le montage financier de l'opération sont plausibles, L'information sur les démarches administratives et financières est complète, Les autorisations administratives à obtenir sont connues, Les délais sont respectés.		⊠			

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	9/26

Les compétences professionne	elles du titre et les critères d'évaluation	Session Titr	e Professionnel	- Moda	ılités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	synthèse		
Compétences professionnelles Critères d'évaluation		à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Rédiger la notice descriptive d'un projet de rénovation énergétique de bâtiment.	La production écrite est de qualité, Les croquis sont lisibles, Les solutions proposées sont conformes aux attentes du client et aux possibilités de l'entreprise, La rédaction de la notice descriptive est claire, Le vocabulaire technique est précis, Les normes et réglementations sont respectées.		⊠			
Préparer et suivre la réalisation de travaux de rénova						
Analyser et exploiter le dossier technique en vue de la mise en œuvre de la rénovation énergétique d'un bâtiment.	Les données sont traitées de manière exhaustive, Le DPE est analysé et judicieusement exploité, La cohérence des documents est vérifiée, Les problèmes techniques sont appréhendés, Le dossier d'APS constitué pour un projet de rénovation énergétique est complet, Le mode opératoire pour l'exécution de travaux est clairement défini, Les risques et les moyens de prévention sont clairement définis, Les points singuliers sont clairement repérés et de manière exhaustive, Les interfaces sont bien définies.		⊠			

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	10/26

Les compétences professionne	elles du titre et les critères d'évaluation	Session Titi	e Professionnel	· Moda	alités d	'évaluation
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	ynthèse		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
Préparer et organiser un chantier à faibles nuisances pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.	Le cadre de conférence de préparation pour un projet de rénovation énergétique de bâtiment est réalisé, Les consignes du PGC et du PPSPS sont rédigées, La liste de points à aborder pour une réunion de lancement du chantier est proposée, Le planning des tâches préparatoires incombant à la préparation d'un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment est réalisé, L'enclenchement des tâches est logique, L'affectation de l'ensemble du personnel de chantier est planifiée, Les nuisances particulières du chantier sont repérées, Les solutions proposées sont pertinentes et tiennent compte de la spécificité du chantier, Les risques sont repérés et les moyens de prévention définis, Les recommandations visant le respect de l'environnement sont présentes, Les croquis et les explications sont de bonne qualité.					
Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment en tous corps d'état.  Libellé abrégé Co	Les nuisances particulières du chantier sont repérées, La méthode d'appropriation par les ouvriers d'exécution est claire et suffisamment détaillée, Le mode opératoire pour l'exécution de travaux est clairement défini et en conformité avec le PGCSPS, La méthode d'exécution est adaptée au profil des équipes de production et optimise les moyens disponibles, Les points singuliers sont clairement repérés et de manière exhaustive, Les points singuliers de l'ouvrage font l'objet de croquis détaillés destinés à l'équipe d'exécution, Les tests d'étanchéité à l'air sont conformes aux règles, Les interfaces sont bien définies, Les contrôles à effectuer avant travaux, pendant les travaux et après les travaux sont clairement identifiés et cohérents par rapport à la teneur des travaux,  de Titre Professionnel Type de document Version Date de mise à joi	□ □	∑ Page			

[	Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ſ	CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	11/26

Les compétences professionne	Session Titr	e Professionnel	- Moda	lités d	'évaluation	
		Evaluations complémentaires	Epreuve de s	ynthèse		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final

## Obligations règlementaires le cas échéant : San objet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	12/26

## 03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

## 3.3. Les <u>compétences professionnelles transversales</u> évaluées lors de la session du titre\*

Compétences trans	Compétences transversales et critères d'évaluation			Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de :  Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	esynthèse Questionnaire professionnel	Entretien technique	Elément obligatoirem ent introduit dans l'entretien final		
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service	Les solutions techniques proposées sont conformes à la réglementation. Les choix faits respectent les contraintes du projet. Le résultat du test d'infiltrométrie réalisé en fin de travaux est conforme à la valeur réglementaire.		X					
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Les solutions proposées ou les choix faits prennent en compte le développement durable. Les contraintes du projet sont prises en compte. Les critères d'un chantier à faibles nuisances sont respectés.		⊠					
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences	Les solutions proposées respectent la législation en vigueur. Les matériaux et techniques retenus sont d'actualité. Les aides financières compatibles avec la nature de l'opération sont utilisées.		X					

<sup>\*</sup> Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	13/26

### 4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

### Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury sera présent 2 h par candidat :

- 1 h 00 mn pour l'épreuve finale : correction du dossier de mise en situation professionnelle.
- 0 h 15 mn pour la soutenance orale de la mise en situation professionnelle.
- 0 h 30 mn pour le DSPP:
  - o 0 h 15 mn pour l'appropriation du DSPP et son annexe,
  - o 0 h 15 mn pour échanger avec le candidat sur l'annexe au DSPP.
- 0 h 15 mn pour l'entretien final.

### Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

## 5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Néant.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	14/26

### **Annexe**

## Plateau technique de la session Titre Professionnel

## Titre professionnel : Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

### > Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

Salle(s) de cours de centre de formation accessible à tous ou bien bureaux d'entreprise équipés d'autant de postes de travail que de candidats.

### > Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Salle(s) suffisamment éclairée(s) et équipée(s)de tables et chaises permettant le travail individuel des candidats.	Les espaces de travail seront suffisamment dégagés.
La même salle et deux autres plus petites pour les épreuves individuelles orales, équipées d'une table de travail, de 3 chaises au	Locaux assurant la confidentialité des échanges.
minimum et d'un tableau papier.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	15/26

## > Les équipements pour la session TP

Désignation et description	Dotation collective	Dotation individuelle
Postes de travail	Sans objet	Table de travail suffisamment grande pour y déplier des plans de grand format A0, et/ou panneau d'affichage.
		Une chaise.
Machines et matériel	Un tableau mural type «Véléda» de 2 m² environ avec feutres couleur et effaceur, ou tableau papier pour groupe de 4 candidats maximum.	Ordinateur équipé d'un logiciel de simulation de performance énergétique.
Petit outillage	Sans objet.	Fournitures scolaires classiques comprenant impérativement une calculette, un triple décimètre, une gomme et un ensemble de crayons de couleur.
Matière d'œuvre	Supports d'écriture (feuilles blanches format A4 et A3).	Supports d'écriture (20 feuilles blanches format A4 et 10 feuilles blanches format A3). Matériel de dessin classique (crayon, gomme, règle plate graduée et équerre), calculette (4 opérations), crayons de couleur et fournitures scolaires de base.
Documentation	Sans objet.	Bordereau ou bibliothèque de prix.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	16/26



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

### REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

## Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

## CCP 1 - Etudier un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	X	Examiner et optimiser les techniques d'amélioration énergétique d'un bâtiment. Identifier les causes de déperdition énergétique d'un bâtiment. Estimer les travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment et le bénéfice client.	04 h 00 mn	Dont 0 h15 mn de soutenance orale de la mise en situation professionnelle.  A partir d'un dossier de cadrage qui lui est remis, le candidat produit un dossier proposant des solutions en réponse à la demande de rénovation énergétique d'un bâtiment.
Questionnaire professionnel				Sans objet.
Entretien technique				Sans objet.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP				Sans objet.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	19/26

## CCP 2 - Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	X	Proposer et conseiller des solutions pour la rénovation énergétique d'un bâtiment. Rédiger la notice descriptive d'un projet de rénovation énergétique de bâtiment.	03 h 45 mn	Dont 0 h15 mn de soutenance orale de la mise en situation professionnelle.  A partir d'un dossier de cadrage qui lui est remis, le candidat produit un dossier sur l'optimisation technique et financière d'un projet de rénovation énergétique de bâtiment.
Questionnaire professionnel				Sans objet.
Entretien technique	X	Conseiller sur les aides financières et fiscales liées aux travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment.	00 h 15 mn	A partir d'un dossier de cadrage remis pour la mise en situation professionnelle, le jury échange avec le candidat et évalue la compétence "Conseiller sur les aides financières et fiscales liées aux travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment".
Questionnement à partir d'une annexe DSPP				Sans objet.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 00 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	20/26

## CCP 3 - Préparer et suivre la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	X	Préparer et organiser un chantier à faibles nuisances pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.  Analyser et exploiter le dossier technique en vue de la mise en œuvre de la rénovation énergétique d'un bâtiment.	03 h 45 mn	Dont 0 h15 mn de soutenance orale de la mise en situation professionnelle.  A partir d'un dossier de cadrage qui lui est remis, le candidat produit un dossier en réponse à la préparation et au suivi qualitatif des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment.
Questionnaire professionnel				Sans objet.
Entretien technique	⊠	Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment en tous corps d'état.	00 h 15 mn	A partir d'un dossier de cadrage qui lui est remis, le candidat produit un dossier en réponse à la préparation et au suivi qualitatif des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP				Sans objet.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 00 h 30 mn	

Libellé abr	egé Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREE	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	21/26

## ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	22/26

### **GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION**

du Référentiel de Certification (RC)

### EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

### ❖ Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

### ❖ Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

### **EPREUVE DE SYNTHESE**

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

### La mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

### ❖ La présentation différée d'un projet

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

### ❖ Le questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

### L'entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	23/26

### L'ENTRETIEN FINAL

- ❖ L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :
  - > La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
  - La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*\*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CAREB	TP-01311	RC	01	01/09/2014	26/08/2014	24/26

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

